



Domtar

Rapport 2025 de Paper Excellence Canada Investments Corporation

au ministre canadien de la Sécurité publique et de la Protection civile
Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes
d'approvisionnement

Le 31 mai 2026



Table des matières

À propos de Paper Excellence Canada Investments Corporation (PECIC)	2
Engagement de PECIC à réduire le risque de travail forcé et de travail des enfants.....	2
Structure, activités, gouvernance et chaînes d’approvisionnement de PECIC.....	3
Équipe de direction et gouvernance	4
Politiques et processus de diligence raisonnable	4
Gestion des risques.....	6
Évaluation 2025 des risques liés à la chaîne d’approvisionnement concernant l’esclavage, le travail des enfants, le travail forcé et le trafic d’êtres humains	7
Risques liés au travail forcé et au travail des enfants.....	8
Mesures correctives	9
Mesures à prendre pour remédier aux pertes de revenus	9
Formation.....	9
Évaluation de l’efficacité	10
Approbation.....	10
Attestation.....	11

À propos de Paper Excellence Canada Investments Corporation (PECIC)

PECIC conçoit, fabrique, commercialise et distribue de la pâte commerciale, qui a été vendue dans 17 pays en 2025. La Société possède ou exploite des usines de pâte, des installations de manutention des billes et des actifs de production d'électricité au Canada.

Nom légal de l'entité déclarante	Paper Excellence Canada Investments Corporation (« Paper Excellence » ou « PECIC »)
Exercice financier visé par le rapport	1 ^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025
Identification d'un rapport révisé	Aucun
Identification d'un rapport conjoint	Le présent rapport concerne conjointement les filiales en exploitation primaires de PECIC au Canada : Howe Sound Pulp and Paper Corporation, Meadow Lake Mechanical Pulp Inc. et Bayview Fibre Corporation (collectivement avec PECIC appelées « Paper Excellence »).
Catégorie d'entité selon la Loi	A un établissement au Canada, y exerce des activités ou y possède des actifs et, selon ses états financiers consolidés, remplit au moins deux des conditions ci-après pour au moins un de ses deux derniers exercices : a) possède des actifs d'une valeur d'au moins 20 000 000 \$; b) a généré des revenus d'au moins 40 000 000 \$; c) emploie en moyenne au moins 250 personnes.
Secteur/industrie	Manutention de pâte et de fibre de bois au Canada
Emplacement	Paper Excellence Canada Investments Corporation est une société constituée au Canada dont le siège social se situe à Richmond, en Colombie-Britannique. Avec ses filiales en exploitation primaires, elle possède et exploite deux installations de fabrication et deux installations de triage de la fibre et de mise en copeaux au Canada.

Bien que PECIC ne soit pas une filiale de Domtar Corporation, les deux entités sont associées par l'intermédiaire d'un réseau plus vaste de sociétés affiliées exerçant leurs activités sous la marque Domtar. La stratégie de développement durable de Domtar est appliquée à l'ensemble des activités de PECIC afin de favoriser l'harmonisation des objectifs de développement durable et des pratiques commerciales responsables.

Engagement de PECIC à réduire le risque de travail forcé et de travail des enfants

Ce rapport décrit les mesures que Paper Excellence a prises cette année afin de prévenir et de réduire le risque de travail forcé ou de travail des enfants dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement, notamment :

1. Assurer la gouvernance et la surveillance de la conformité à la Loi grâce à la mise en place d'un groupe de travail fonctionnel

2. Mettre en œuvre et examiner les politiques et les mesures de diligence raisonnable qui définissent les attentes pour les employés et les fournisseurs concernant le travail forcé et le travail des enfants
3. Déterminer et évaluer les risques de travail forcé et de travail des enfants dans la chaîne d’approvisionnement, ce qui comprend des activités de filtrage et de vigilance
4. Renforcer les pratiques d’approvisionnement et les exigences contractuelles pour assurer un approvisionnement responsable
5. Donner une formation sur le code d’éthique et de conduite des affaires pour tous les employés
6. Maintenir des mécanismes afin de soulever les préoccupations et de soutenir les mesures correctives au besoin
7. Surveiller et évaluer l’efficacité de ces mesures afin de favoriser l’amélioration continue

Structure, activités, gouvernance et chaînes d’approvisionnement de PECIC

PECIC est une société canadienne dont le siège social se situe à Richmond, en Colombie-Britannique. Par l’entremise de ses filiales, PECIC exploite deux usines de pâte et deux installations de triage de la fibre et de mise en copeaux au Canada.

Voici une liste des filiales de PECIC :

1. Howe Sound Pulp & Paper Corporation
2. Bayview Fibre Corporation
3. 0909959 B.C. Ltd.
4. 0890635 B.C. Ltd.
5. Seaside Fibre Ltd.
6. Coastal Fibre General Partner Ltd.
7. Coastal Fibre Limited Partnership

Paper Excellence compte deux usines de pâte et deux installations de gestion de la fibre dont la capacité de production annuelle atteint 830 000 tonnes de pâte. La Société emploie environ 590 personnes à temps plein au Canada.

Fibre : Les sources de bois de Paper Excellence comprennent des producteurs locaux, des scieries qui fournissent des copeaux de bois, et des terres appartenant au gouvernement. La Société utilise du bois de feuillus et de résineux, ce qui comprend une quantité importante de copeaux résiduels en provenance des scieries.

Produits chimiques : Paper Excellence achète divers composés chimiques pour ses activités de fabrication en vertu de contrats d’une durée de 1 à 5 ans pour assurer la

disponibilité des produits. Pour fabriquer de la pâte, la Société utilise des produits chimiques comme la soude caustique, le chlorate de sodium, l'acide sulfurique, le peroxyde d'hydrogène et la chaux. Une grande partie de ces produits sont approvisionnés en Amérique du Nord auprès de fournisseurs nord-américains et font intervenir des chaînes d'approvisionnement internationales.

Énergie : Les établissements de Paper Excellence produisent et consomment d'importantes quantités d'énergie qui proviennent surtout de la biomasse, du gaz naturel et de l'électricité. La plus grande partie de son énergie est issue de sources renouvelables, comme l'écorce et les sous-produits de son procédé de fabrication, comme la liqueur résiduaire. Le reste provient de l'électricité, du gaz naturel et d'autres combustibles fossiles. Ses actifs de cogénération à l'usine de Howe Sound produisent de l'énergie verte, principalement à partir de la biomasse renouvelable, et ils fournissent la plus grande partie de l'électricité dont elle a besoin pour ses activités de fabrication.

Équipe de direction et gouvernance

Les activités de Paper Excellence relèvent des dirigeants de Domtar, qui assurent la supervision du groupe par l'entremise du Comité exécutif de Domtar. Le Comité exécutif, composé des dirigeants les plus hauts placés du groupe, est responsable collectivement de la direction du groupe en formulant et en exécutant les stratégies, en stimulant le rendement et en assurant l'harmonisation à l'échelle de l'entreprise. Chaque membre demeure responsable du rendement de son propre secteur de responsabilité. Les membres du Comité exécutif sont :

- **Claudio Cotrim** – chef des services d'entreprise
- **Steve Henry** – président – États-Unis et Chef de la direction, Papier et emballage
- **Hoany Muljadi** – vice-présidente non exécutive du comité consultatif et cheffe de la direction intérimaire, Papier tissu
- **Joe Ragan** – chef des services financiers
- **Sebastien Richard** – chef des ressources humaines par intérim
- **Luc Thériault** – président – Canada et Chef de la direction, Pâte et produits du bois

Les activités de PECIC relèvent du président – Canada et chef de la direction, Pâte et produits du bois, par l'entremise de Richard Tremblay, premier vice-président, Exploitations de pâte.

Politiques et processus de diligence raisonnable

Paper Excellence a adopté des politiques sur l'éthique, la conduite en affaires et les droits fondamentaux de la personne, y compris [le Code d'éthique et de conduite des affaires](#), [la Politique et les procédures pour la dénonciation et la soumission des plaintes](#) (en anglais), [la California Transparency in Supply Chains Act Disclosure](#) (en anglais) et [la Politique sur](#)

[les droits de la personne](#) (an anglais). Le cadre de gouvernance de la Société assure la surveillance de ces politiques, notamment les examens réguliers. Dans le cadre de leur programme de conformité, les employés suivent chaque année une formation en ligne sur le *Code d'éthique et de conduite des affaires*. Ces politiques et contrôles composent le programme de conformité élargi de Paper Excellence, qui oriente ses mesures et assure la conformité aux lois et règlements applicables dans les régions où la Société exerce ses activités.

Paper Excellence s'attend à ce que ses fournisseurs exercent leurs activités de façon responsable et se conforment aux lois et règlements applicables, notamment en respectant les exigences relatives au travail forcé et au travail des enfants en vertu de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* et, le cas échéant, des exigences comparables dans d'autres régions. Paper Excellence communique ces attentes par l'entremise de ses processus d'intégration et d'achats auprès de ses fournisseurs et des dispositions contractuelles intégrées aux ententes conclues avec ses fournisseurs.

En particulier, les fournisseurs doivent se conformer aux exigences suivantes :

- Ne pas avoir recours au travail forcé ou à toute autre forme de travail obligatoire, notamment le trafic d'êtres humains ou l'esclavagisme, et s'assurer que les biens fournis à Paper Excellence ne sont pas produits au moyen de telles pratiques
- Ne pas avoir recours au travail des enfants, s'assurer que les personnes ont l'âge minimum légal pour travailler et veiller à ce que les personnes de moins de 18 ans n'effectuent aucun travail qui pourrait mettre en danger leur santé ou leur sécurité
- Respecter les lois applicables en matière de salaire minimum, d'heures supplémentaires et d'heures de travail maximums, ainsi que toute autre exigence liée au salaire et aux heures de travail
- Respecter le droit légitime des travailleurs de choisir librement de se joindre ou non à toute organisation ou association reconnue par la loi

Paper Excellence surveille le respect de ces attentes en faisant preuve de façon continue d'une diligence raisonnable fondée sur les risques auprès de ses fournisseurs. Cette surveillance peut comprendre des auto-évaluations des fournisseurs, des demandes de documentation et, le cas échéant, des vérifications menées indépendamment par des tiers ou d'autres activités de vérification. Lorsqu'un cas potentiel de non-conformité en lien avec le travail forcé ou le travail des enfants est relevé, Paper Excellence s'attend à ce que ses fournisseurs prennent rapidement les mesures correctives qui s'imposent et collaborent avec Paper Excellence pour régler le problème, le tout en conformité avec les exigences contractuelles.

Gestion des risques

En mai 2025, Domtar a publié une stratégie de développement durable pour orienter ses objectifs jusqu'en 2030. La stratégie consiste à élaborer trois piliers alignés sur la politique de développement durable de Domtar : Intendance environnementale (réduire l'empreinte environnementale de Domtar et soutenir les résultats positifs pour la nature), Nos gens et nos collectivités (voir au bien-être des employés et contribuer à la prospérité des communautés fonctionnelles) et Entreprise responsable (maintenir des pratiques commerciales éthiques et transparentes).

Pour le pilier Entreprise responsable, Domtar s'est fixé comme objectif de protéger les personnes ayant un lien avec ses activités et sa chaîne de valeur en respectant les droits de la personne et les normes de travail, en favorisant des conditions de travail sécuritaires et en interdisant toute forme d'abus, notamment le travail des enfants et le travail forcé. Domtar a comme objectif d'élaborer une politique mondiale en matière de droits de la personne alignée sur les normes internationales d'ici 2026 et de mener des évaluations exhaustives des risques sur les droits de la personne dans toute la chaîne de valeur d'ici 2030, en prenant soin d'appliquer des mesures pour atténuer les risques relevés.

La détermination et la surveillance des risques liés au travail forcé et au travail des enfants s'appuient sur les cadres établis de gouvernance et de contrôle de Paper Excellence. La responsabilité ultime de la surveillance de ces risques incombe au Comité exécutif. De plus, le Comité exécutif délègue sa surveillance au Comité directeur mondial sur le développement durable, un organe de gouvernance de palier de direction composé de membres du Comité exécutif et de hauts dirigeants de Paper Excellence. La responsabilité de palier de gestion de ces risques est assurée par le Comité de développement durable de la Société, un comité interfonctionnel composé de cadres supérieurs et d'experts de toute l'organisation.

Dans le cadre de sa gouvernance en matière de développement durable et de sa prise de décisions fondée sur les risques, Domtar a réalisé une évaluation de la double matérialité en 2025. La Société a déterminé les principaux impacts, risques et occasions en matière de développement durable dans toute sa chaîne de valeur, dans l'optique de l'évaluation de la pertinence (incidence de Domtar sur les personnes et l'environnement) et de l'évaluation financière (incidence des questions de développement durable sur Domtar). Ce processus a permis l'évaluation d'une vaste gamme de sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance et la confirmation des sujets d'importance en matière de développement durable. Même si les sujets de société comme la sécurité des travailleurs et l'impact communautaire ont été jugés comme sujets d'importance, les droits de la personne n'ont pas été considérés comme étant un important domaine à risque. Les politiques, les cadres de gouvernance et les pratiques commerciales responsables existantes de Domtar aident à atténuer les risques liés aux droits de la personne, ce qui renforce l'alignement de la Société sur les normes éthiques et réglementaires. Les résultats de cette évaluation de la double matérialité sont appliqués à l'ensemble des

activités de PECIC par la mise en œuvre de la stratégie de développement durable 2030 de Domtar, de la gestion des risques d'entreprise et de pratiques commerciales responsables.

Évaluation 2025 des risques liés à la chaîne d'approvisionnement concernant l'esclavage, le travail des enfants, le travail forcé et le trafic d'êtres humains

En 2025, Paper Excellence a mené une évaluation du risque de la chaîne d'approvisionnement portant sur ses fournisseurs mondiaux d'enzymes en se fondant sur des évaluations de l'année précédente portant sur des fournisseurs de produits chimiques et de tissus industriels. L'évaluation de 2025 n'a relevé aucune conclusion liée au travail forcé ou au travail des enfants. Les fournisseurs d'enzymes, de même que les fournisseurs de produits chimiques et de tissus industriels ayant fait l'objet d'une évaluation, continuent d'être soumis aux processus de triage et de surveillance continus basés sur les risques de Paper Excellence. Les fournisseurs d'énergie et de fibres ont été exclus de ces évaluations en raison de leur profil en matière d'approvisionnement et de leurs mesures de contrôle existantes. L'approvisionnement énergétique de Paper Excellence provient de régions locales à faible risque au Canada et aux États-Unis, alors que tout l'approvisionnement en fibre de Paper Excellence est obtenu conformément à l'une ou plusieurs des exigences de certification tierce suivantes : les exigences d'approvisionnement en fibre de la Sustainable Forestry Initiative (SFI), les exigences de diligence raisonnable relatives au Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC) en matière de chaîne de traçabilité (CdT) et les normes sur le bois contrôlé du Forest Stewardship Council. Par ailleurs, toutes les usines et installations de produits du bois de Paper Excellence sont dotées de systèmes de CdT et ont obtenu une certification indépendante en vertu de l'une ou plusieurs des normes suivantes de CdT reconnues mondialement :

- Sustainable Forestry Initiative® (SFI®);
- Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC);
- Forest Stewardship Council® (FSC®).

Les normes relatives à l'aménagement forestier et à la CdT nécessitent l'application de rigoureux processus de diligence raisonnable, ce qui comprend des exigences liées au travail, que Paper Excellence considère comme étant d'efficaces mesures d'atténuation des risques de travail forcé et de travail des enfants dans le cadre de son processus d'approvisionnement en fibre.

Paper Excellence surveille ses fournisseurs et applique un processus de vérification continu et fondé sur les risques, appuyé par des outils de filtrage, notamment la plateforme Descartes Screening. Les fournisseurs peuvent être filtrés lors de leur intégration et lorsque des mises à jour surviennent, avec une surveillance continue appuyée par des alertes automatisées lorsque des indicateurs de risque potentiel sont relevés. Ces alertes sont examinées par un membre du personnel responsable qui en

évalue la pertinence et qui détermine si des mesures de suivi sont requises, en prenant soin d'assurer une surveillance cohérente et proactive du risque que représente le fournisseur. Descartes Screening automatise le filtrage des fournisseurs et d'autres partenaires d'affaires par rapport aux sanctions mondiales et aux listes de personnes assujetties à des restrictions, utilise un système configurable de cotation du risque et de correspondance approximative de noms pour trouver des correspondances potentielles et tenir à jour un document vérifiable des résultats du filtrage et des décisions de suivi. La plateforme de filtrage de Descartes Screening est mise à jour lorsque les listes sont modifiées et peut filtrer de nouveau les fournisseurs existants lorsque de nouvelles restrictions sont publiées.

La méthodologie de filtrage de la Société combine (i) les indicateurs de risque liés à l'emplacement et au pays ou à la région du fournisseur, (ii) les considérations relatives au secteur et à la catégorie de produit (comprends les produits chimiques et les tissus industriels) et (iii) les résultats obtenus du filtrage de Descartes Screening (par exemple, les indicateurs liés aux sanctions et d'autres indicateurs de personnes assujetties à des restrictions). Des correspondances potentielles sont transmises au moyen d'un processus interne d'examen des dossiers afin de distinguer les faux positifs des conclusions indiquant un risque élevé et de consigner les décisions à cet effet. Lorsque les résultats du filtrage et les indicateurs de risque atteignent un seuil nécessitant le recours à un échelon supérieur, Paper Excellence peut appliquer des mesures de diligence raisonnable supplémentaires comme la publication d'un questionnaire portant sur la diligence raisonnable en matière de travail forcé et de travail des enfants, la demande de documents justificatifs, l'élaboration d'un plan de mesures correctives assorti d'un calendrier ou le recours à un tiers indépendant pour mener une vérification, le cas échéant.

En plus de l'évaluation des risques et de la diligence raisonnable décrites plus haut, Paper Excellence continue de renforcer ses processus d'approvisionnement afin d'élever les attentes liées au travail forcé et au travail des enfants. Cela comprend la mise à jour de la politique d'approvisionnement et le contrat et les modalités des bons de commande pour que le fournisseur se conforme aux lois applicables sur le travail forcé et le travail des enfants, notamment la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement*. Paper Excellence a également l'intention de continuer à utiliser le système de filtrage de Descartes Screening afin de continuer à soumettre les fournisseurs aux processus de filtrage et de refiltrage et, au besoin, lancer des activités de diligence raisonnable supplémentaires auprès de ses fournisseurs.

Risques liés au travail forcé et au travail des enfants

Paper Excellence évalue et gère les risques liés au travail forcé et au travail des enfants dans sa chaîne d'approvisionnement en adoptant une approche de diligence raisonnable

basée sur les risques qui combine le filtrage, un suivi ciblé et une surveillance continue des fournisseurs. En 2025, les activités de Paper Excellence n'ont relevé aucune préoccupation importante relative au travail forcé ou au travail des enfants au sein de la chaîne d'approvisionnement de la Société.

Mesures correctives

Le *Code d'éthique et de conduite des affaires* de Paper Excellence et son document intitulé *Politique et procédures pour la dénonciation et la soumission des plaintes* (et la ligne d'assistance) lui procurent un moyen qui permet au personnel et aux fournisseurs de signaler toute préoccupation éthique, légale ou autre. Paper Excellence ne fait aucun constat important de travail forcé ou de travail des enfants en 2025; par conséquent, aucune mesure corrective n'a été requise pendant l'année. Conformément à l'intention de la Loi et à l'orientation évolutive à cet effet, Paper Excellence souhaite être mieux préparée si des préoccupations sont soulevées, notamment en prenant en compte diverses mesures correctrices potentielles et les facteurs permettant de savoir si elle pourrait se dissocier de façon responsable d'un fournisseur et comment elle s'y prendrait.

Mesures à prendre pour remédier aux pertes de revenus

En 2025, l'évaluation des risques et les activités de diligence raisonnable de Paper Excellence n'ont relevé aucun risque important lié au travail forcé ou au travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement de la Société; par conséquent, aucune mesure n'a été requise pour remédier aux pertes de revenus découlant de tels risques.

Formation

En mars 2024, Paper Excellence a organisé une séance de formation obligatoire sur l'esclavage moderne pour 50 responsables des achats, en français et en anglais. La formation a porté sur les risques liés au travail forcé et au travail des enfants et les signaux d'alerte propres au secteur des produits forestiers, de même que sur les principales normes et lois de déclaration, notamment la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* du Canada et des exigences similaires dans d'autres régions.

De plus, en 2023 et en 2024, Paper Excellence a donné une formation sur le développement durable à des cadres supérieurs, directeurs et gestionnaires. Cette formation comportait un aperçu des pratiques exemplaires en matière de développement durable en lien avec la gestion, la gouvernance et le signalement des risques concernant des problèmes à fort impact, notamment l'esclavagisme et les droits de la personne.

La séance de formation enregistrée de 2024 demeure à la disposition de tous les employés. Paper Excellence continue de voir comment la formation pourrait faire l'objet d'une intégration ou d'une amélioration avec le temps à mesure que son approche à l'égard de la présente communication et de la gestion des risques liés aux droits de la personne continue de progresser. De plus, Paper Excellence prévoit être en mesure de continuer à améliorer les outils et les renseignements transmis aux fournisseurs dans le cadre de ses processus d'approvisionnement.

Évaluation de l'efficacité

Paper Excellence évalue l'efficacité de sa diligence raisonnable en matière de travail forcé et de travail des enfants en surveillant des mesures clés et en utilisant les résultats de ce processus pour favoriser l'amélioration continue dans les mesures de contrôle de l'approvisionnement, la surveillance des fournisseurs et la formation. Exemples de mesures que Paper Excellence peut suivre :

- Processus de filtrage des fournisseurs, notamment ce qui est couvert et les résultats
- Activités de diligence raisonnable améliorées, notamment les questionnaires et les examens de documents
- Plans de mesures correctives mis en place et temps requis pour mener à bien les mesures
- Mesures de contrôle des contrats, notamment les contrats ou les modalités d'achat des fournisseurs qui portent sur les exigences en matière de travail forcé et de travail des enfants
- Mécanismes de plaintes et de signalement comme les canaux de l'éthique et de la dénonciation

Tendances annuelles qui indiquent une réduction de l'exposition aux fournisseurs ou aux catégories à risque élevé.

Approbaton

Le présent rapport a été approuvé par le Comité exécutif de Domtar au moment de sa signature.

Attestation

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai examiné les renseignements contenus dans le rapport de Paper Excellence. À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, je confirme que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de l'application de la Loi, pour l'année de déclaration susmentionnée.

Nom : Claudio Cotrim

Titre : Chef des services d'entreprise et membre du Comité exécutif

Date : _____

Signature : _____

J'ai autorisé pour engager Paper Excellence Canada Investment Corporation (PECIC).